



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 novembre 2012  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 14 novembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je m'adresse à vous en votre qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre 2012 afin d'exprimer toute l'inquiétude de mon gouvernement concernant l'opération militaire lancée par Israël contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza. Dans le cadre de cette opération militaire illicite, la puissance occupante procède notamment à des exécutions extrajudiciaires, faisant des morts et des dégâts matériels. Il est donc urgent que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, agisse devant cette situation alarmante qui menace la paix et la sécurité internationales.

D'ordre de mon gouvernement, et en vertu de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies, j'ai l'honneur de demander au Conseil de sécurité de se réunir d'urgence afin de discuter de l'opération militaire illicite menée actuellement par Israël contre le peuple palestinien et d'assurer, comme il est tenu de le faire, le maintien de la paix et de la sécurité internationales en prenant toutes les mesures qui s'imposent pour mettre fin immédiatement à cette agression.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil, au titre du point intitulé « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne ».

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Mootaz Ahmadein **Khalil**

